

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES TERRES DU VAL DE LOIRE**

**ARRETE DU PRESIDENT ENGAGEANT LA MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU PROJET DE
MODIFICATION DE DROIT COMMUN DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE
D'OUZOUER-LE-MARCHE, COMMUNE DELEGUEE DE BEAUCE LA ROMAINE**

Arrêté n°2023-PLUIHD-009 du 8 décembre 2023

Prescrivant l'enquête publique du projet de modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Ouzouer-le-Marché, commune déléguée de Beauce la Romaine.

LE PRESIDENT de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L.153-19, L153-36 et R.153-8 ;

Vu le Code de l'Environnement et notamment ses articles L.123-1 et suivants, et R.123-1 et suivants ;

Vu la loi n° 83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement ;

Vu les articles 7 et 21 du décret modifié n°85-453 du 23 avril 1985 pris pour l'application de la loi n° 83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et protection de l'environnement ;

Vu le décret n° 2001-2018 du 29 décembre 2011 relatif à la réforme des enquêtes publiques ;

Vu l'ordonnance du 3 août 2016 portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement ;

Vu le transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire en date du 15 octobre 2021 ;

Vu l'arrêté n° 2022-PLUIHD-002 du 29 septembre 2022 engageant la modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Ouzouer-le-Marché, commune déléguée de Beauce la Romaine, et définissant les modalités de la concertation ;

Vu l'arrêté modificatif n° 2023-PLUIHD-005 du 19 octobre 2022 modifiant la procédure de modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Ouzouer-le-Marché, commune déléguée de Beauce la Romaine, mentionnant la nécessité de modifier le PLU afin de de procéder à une modification du zonage d'une zone U1 en zone N ;

Vu la décision n°E23000171/45 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif d'Orléans, en date du 19 octobre 2023 portant désignation de Madame Danièle LELONG, en qualité de commissaire enquêteur ;

Vu les pièces du dossier de Plan Local d'Urbanisme soumises à l'enquête publique ;



ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} – OBJET, DATE ET SIEGE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune d'Ouzouer-le-Marché, commune déléguée de Beauce la Romaine, pour une durée de 31 jours consécutifs à compter du lundi 8 janvier 2024 à 14h30 jusqu'au mercredi 7 février 2024 à 16h00.

Le siège de l'enquête publique est établi à la Mairie de Beauce la Romaine, 7 rue Marin Galliot – Ouzouer-le-Marché, 41240 Beauce la Romaine et au siège de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, 32 rue du Général de Gaulle, 45130 MEUNG-SUR-LOIRE.

ARTICLE 2 – LE PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN DU PLU

Le projet de Modification de droit commun du PLU concernant la Commune d'Ouzouer-le-Marché, commune déléguée de Beauce la Romaine, consiste à inscrire un périmètre dans le bourg d'Ouzouer-le-Marché, au sein duquel les changements de destination du commerce vers l'habitat sont proscrits et procéder à une modification du zonage d'une zone UI en zone N.

Article 3 – MAITRES D'OUVRAGE, AUTORITES COMPETENTES ET PERSONNES RESPONSABLES AUPRES DESQUELLES LE PUBLIC POURRA DEMANDER DES INFORMATIONS

La personne publique responsable du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Ouzouer-le-Marché, commune déléguée de Beauce la Romaine, soumis à l'enquête publique est :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire,
32, rue du Général de Gaulle,
45 130 MEUNG-SUR-LOIRE

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du service urbanisme de la CCTVL :

Pôle développement territorial et solidarité,
92, rue du Maréchal Foch,
45 370 CLERY-SAINT-ANDRE
pluihd@ccterresduvalde Loire.fr
Tel : 02 38 45 19 46

ARTICLE 4 – DESIGNATION DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Par décision n°E23000171/45 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif d'Orléans, en date du 19 octobre 2023, un commissaire enquêteur a été désigné : Madame Danièle LELONG ainsi qu'un commissaire enquêteur suppléant : Monsieur Pierre COUTURIER.

ARTICLE 5 – CONSULTATION DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Pendant la durée de l'enquête mentionnée à l'article 1^{er}, le public pourra :

• Consulter le dossier de modification de droit commun du PLU d'Ouzouer-le-Marché, commune déléguée de Beauce la Romaine :

- En version « papier » au siège de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, situé dans la Mairie de Meung-sur-Loire, 32 Rue du Général De Gaulle, ainsi que dans les locaux de la Mairie de Beauce la Romaine, située 7 rue Marin Galliot – Ouzouer-le-Marché.
- En version numérique sur le site internet de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire à cette adresse : <https://www.ccterresduvalde Loire.fr/modification-de-droit-commun-n1-du-plu-douzouer-le-marche/> et sur les postes informatiques mis à la disposition du public dans les Mairies susmentionnées.

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir copie de tout ou partie de chaque dossier d'enquête auprès de Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.

Les courriers sont à adresser à Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire / Service Urbanisme / 32 rue du Général de Gaulle, 45 130 MEUNG-SUR-LOIRE.

• Consignation des observations et propositions :

- Sur le registre « papier » ouvert en double exemplaire à cet effet à la Mairie de Meung-sur-Loire, siège de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire - il s'agit du registre principal - ainsi que dans les locaux de la Mairie de Beauce la Romaine - il s'agit du registre subsidiaire -, aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- En version numérique en envoyant un mail à l'adresse suivante : pluihd@ccterresduvaldeloire.fr jusqu'au 7 février 2024 à 16h00,
- Par correspondance à l'attention de Madame le Commissaire Enquêteur en charge de l'enquête publique du PLU d'Ouzouer-le-Marché, Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, 32 rue du Général de Gaulle.

Toutes les observations et propositions seront annexées dans les registres d'enquête.

Le dossier d'enquête publique comprend la notice explicative, le règlement et le zonage concernés par la procédure de modification, le registre de concertation, le mémoire et les avis des personnes publiques associées.

Il sera complété pendant la durée de l'enquête des avis publiés dans la presse avant et pendant l'enquête publique.

Les lieux dans lesquels le public pourra consulter le dossier d'enquête et accéder aux registre papier et numérique, pendant la durée de l'enquête, ainsi que les dates des permanences du commissaire enquêteur, sont indiqués dans le tableau ci-après :

COMMUNES	ADRESSES DES LIEUX D'ENQUETE PUBLIQUE	JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DES LIEUX D'ACCES A L'ENQUETE PUBLIQUE	DATES ET HORAIRES DES PERMANENCES DE LA COMMISSION D'ENQUETE	
			Dates	Heures
Meung-sur-Loire	Mairie de Meung-sur-Loire, 32, Rue du Général De Gaulle, 45 130	Lundi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00, Mardi de 14h00 à 17h30, Du mercredi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.	Aucune date prévue dans la mairie de Meung-sur-Loire.	Aucun horaire prévu dans la mairie de Meung-sur-Loire.
Beauce la Romaine	Mairie de Beauce la Romaine, 7 rue Marin Galliot – Ouzouer-le-Marché, 41240 Beauce la Romaine	Lundi, Mercredi, Vendredi 9h à 12h30 et de 14h à 17h Mardi et jeudi : de 9h à 12h30	Lundi 8 janvier 2024 Vendredi 26 janvier 2024 Mercredi 7 février 2024	14h30 à 16h30 15h30 à 17h30 14h00 à 16h00

ARTICLE 6 – CLÔTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE, RAPPORT ET CONCLUSION DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

A l'expiration du délai de l'enquête prévu à l'article 1, les registres seront clos par le commissaire enquêteur qui les transmettra au Président de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire dans un délai d'un mois maximum, accompagnés de son rapport et de ses conclusions motivées.

Les copies du rapport et des conclusions seront communiquées à Monsieur le Maire de la Commune de Beauce la Romaine, Bernard ESPUGNA, à Madame la Préfète du Loiret et à Monsieur le Président du Tribunal Administratif.

Le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public dans la mairie de Meung-sur-Loire, siège de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, ainsi que sur le site internet de la CCTVL à l'adresse suivante : <https://www.ccterresduvalde Loire.fr/modification-de-droit-commun-n1-du-plu-douzouer-le-marche/> pendant la durée d'un an.

ARTICLE 7 – PUBLICITE DE L'AVIS D'OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci, et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête, dans la rubrique « annonces légales » des journaux suivants : La République du Centre et La Nouvelle République.

Le présent arrêté sera publié par voie d'affichage à la mairie de Meung-sur-Loire, siège de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire et en mairie Beauce la Romaine.

Une copie des avis publiés dans la presse sera annexée au dossier soumis à l'enquête :

- Avant l'ouverture de l'enquête en ce qui concerne la première insertion,
- Au cours de l'enquête en ce qui concerne la deuxième insertion.

Cet avis sera affiché à proximité des lieux concernés par le projet de révision du PLU, 15 jours au moins avant la date d'ouverture de l'enquête publique et pendant toute la durée de celle-ci. Il respectera l'arrêté du 19 septembre 2021 fixant les caractéristiques et dimensions de l'affichage de l'avis de l'enquête publique mentionné à l'article R. 123-11 du code de l'environnement.

ARTICLE 8 – EXECUTION ET TRANSMISSION DU PRESENT ARRÊTE

Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, Monsieur le Maire de Beauce la Romaine et le commissaire enquêteur sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A l'issue de la procédure, le Conseil Communautaire approuvera ou non la modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme de la Commune d'Ouzouer-le-Marché, commune déléguée de Beauce la Romaine.

Une copie du présent arrêté sera notifiée à Madame La Préfète du Loiret et de la Région Centre Val de Loire, Monsieur le Maire de Beauce la Romaine et Madame le commissaire enquêteur.

Il sera publié au recueil des actes administratifs de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.

Fait à Meung-sur-Loire, le 8/12/2023

Le Président



Jean Pierre DURAND



IMMOBILIER

DIVERS DEMANDES LOCATIONS

Secteur 41170, urgent cherche à louer local dizaine m², RDC, sain, libre d'accès, rangements ordinaires sans outillage. Courte ou longue durée. 06.81.20.58.56

IMMOBILIER COMMERCIAL

Vente
Tours, vend local commercial 196 m² + cave 19 m², quartier en expansion, 7 mètres vitrine, rideau métallique. 06.40.23.73.62
Proche de Selles sur Cher et de Beauval, sortie n°13 de l'autoroute A85/E604, à vendre local commercial avec salles de réception et cuisine professionnelle, idéal pour traiteur, organisation de réceptions, ou restaurateur, Tél.06.15.25.78.52.

DIVERS VENTES



107000 €
A 7 minutes du centre de Saint Gilles Croix de Vie. Résidence plein pied de 53.00 m² sans vis-à-vis, exposition Sud Sud/Ouest. Belle pièce de vie lumineuse, cuisine équipée, 2 chambres, SDB et WC. Terrain paysagé de 356 m² avec studio de jardin et loggia de 18 m². 107 000 € - Tél : 02 30 28 01 02 ↑ contact@minivillage.fr

CAVE SALLE DE RÉCEPTION

Région Montrichard, particulier vend cave dans le roc avec terrain boisé de 3 000 m². Tél. 06.51.32.41.02

Chaque jeudi
Les annonces
IMMO

VILLÉGIATURES

MER



49000 €
Votre cottage au bord de la mer. Venez choisir votre résidence 2 ou 3 chambres à 49 000 €. Dans une résidence privée. Visites & Infos : 02 51 54 59 22.

VENTE VILLÉGIATURE



9900 €
Mobil-home résidentiel - Isolation 4 saisons, 40.00 m². 10 Modèles disponibles - 9 900 € Livré à domicile l 02 30 28 01 03



24000 €
Saint Hilaire de Riez. A 300 mètres des plages et des commerces. Camping ouvert à l'année. Mobil-home résidentiel à couchages sans vis-à-vis. Valeur Neuf 52 700 €, vendu 24 000 € entièrement équipé. 02 51 54 59 22

MONTAGNE

Auvergne, massif du Sancy, Parc des Volcans d'Auvergne, Besse-en-Chandesse 63610, Ludo studios et buron, ouvert toutes périodes. 06.07.97.63.17

légalés et officielles

Pour publier vos annonces légales et avis de marchés publics dans la Nouvelle République, NRJ, Centre Presse et autres presses habilitées : E-mail : aof@nr-communication.fr - Tél : 02 47 60 62 10 NR Communication - 26, rue Alfred-de-Musset BP 81228 - 37012 Tours Cedex 1

Pour saisir ou consulter une annonce légale : www.nr-legalés.com
Pour consulter un avis de marchés publics : www.pro-marchéspublics.com

ANNONCES LEGALES

Vie de sociétés

SOCIETE PATRIMOINE ET GESTION

Société Civile en liquidation au capital de 1.000 €
Siège Social : 21 mail des Tilleuls
41120 LES MONTILS
RCS BLOIS 479 003 055

Aux termes de l'AGO du 31/08/2023, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de la liquidation du 31/08/2023, ornés quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Blois.
Pour avis

MAST

SASU au capital de 500 €
Siège Social : 1 Le Petit Nilon
41220 Crouy-sur-Cosson
RCS BLOIS 311 612 Bkiss

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décision de l'associé unique du 15.12.2023, il a été approuvé les comptes de liquidation, donnés quitus à Monsieur Thierry CADIEUX de son mandat de liquidateur, et constaté la clôture de liquidation.
La société sera radiée du RCS de Blois.
Pour avis

Adjudications Immobilières

Me Florence DEVOUARD

Avocat au Barreau de Blois
9, rue du Père Brottier
41004 BLOIS - Tél.02.54.57.03.03.

A la requête de la SA Crédit Logement, siège social, 50 Boulevard de Sébastopol PARIS, RCS PARIS n° B 302493275, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

7, rue de Romorantin à CHEMERY
cadastre Section AC n°31
MISE A PRIX 15.000 €

Maison d'habitation de plain-pied. Surface habitable de 64,81m² loi Carrez. Bien loué - loyer mensuel décaissé 500 €
Petite véranda. Entrée, cuisine, salon, salle de bains WC indépendant, deux chambres. Garage attenant.
Jardin non clos de 2.900 m²

Le Jeudi 15 février 2024 à 14h00
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BLOIS
15 Rue du Père Brottier - Site des 3 J

Le Cahier des Conditions de la Vente n° 21/00091 peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de BLOIS, 15 rue du Père Brottier - Site des 3 J, ou au Cabinet de l'Avocat poursuivant.
Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de BLOIS.

Les visites seront assurées par la
SELARL BAYSSE-VERMEULEN- 02.54.74.62.55

Enquêtes publiques

Communauté de Communes des Terres du Val de Loire Commune d'Ouzouer-le-Marché MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE DE LA MODIFICATION DE DROIT COMMUN DU PLU D'OUZOUER-LE-MARCHE

Par arrêté n° 2023-PLUIHD-009 du 8 décembre 2023, le Président de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (CCTVL) a prescrit l'enquête publique portant sur la modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme d'Ouzouer-le-Marché, qui se déroulera pour une durée de 31 jours du 8 janvier 2024 au 7 février 2024 inclus.

Madame Danièle LELONG, a été désignée par le Président du Tribunal Administratif comme Commissaire Enquêteur.

Les pièces du dossier ainsi que le registre sont déposés au siège de la Communauté de Communes situés à la mairie de Meung-sur-Loire, 32 Rue du Général de Gaulle, 45130, ainsi qu'en mairie de Beauce la Romaine, 7 rue Marin Gallot - Ouzouer-le-Marché, 41240 Beauce la Romaine pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :

- Le lundi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00, le mardi de 14h00 à 17h30, et du mercredi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 en mairie de Meung-sur-Loire.

- Le lundi, mercredi et vendredi 9h à 12h30 et de 14h à 17h et les mardi et jeudi : de 9h à 12h30 en mairie de Beauce la Romaine, Ouzouer-le-Marché.

Le dossier d'enquête publique est également consultable sur le site internet de la CCTVL à l'adresse suivante : <https://www.cctvlesduvaldeloire.fr/modification-de-droit-commun-du-plan-local-d-urbanisme-d-ouzouer-le-marche> ainsi que sur deux postes informatiques disponibles dans les deux mairies.

Le public peut prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête, ou par courrier électronique à pluid@cc-terresduvaldeloire.fr ou les adresser par écrit à la mairie de Meung-sur-Loire, à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse postale suivante : 32 Rue du Général de Gaulle, 45130 Meung-sur-Loire.

Le Commissaire Enquêteur reçoit en mairie d'Ouzouer-le-Marché :
- Lundi 8 janvier de 14h30 à 16h30
- Vendredi 26 janvier de 15h30 à 17h30,
- Mercredi 7 février de 14h00 à 16h00

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre est clos et signé par le commissaire enquêteur. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont adressés au Président de la CCTVL et peuvent être consultés par le public dans les mairies susmentionnées aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de la CCTVL pendant 1 an.

Le public peut demander toute information auprès du pôle développement territorial et solidarité de la CCTVL, en charge de ce dossier.

MARCHÉS PUBLICS PRIVÉS

Marchés publics sup. à 90 000 Euros

Communauté de communes Des Collines du Perche

AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

Mme Karine GLOANEC-MAURIN - Présidente - 36, rue Gherbrandt, 41170 Mondoubleau, tél. : 02 54 89 71 14 - Fax : 02 54 89 89 89.
Mél : dst@cc-collinesperche.fr
Web : <https://www.cc-collinesperche.fr/>

SIRET : 24410029300038

Groupement de commandes : non.

L'avis implique un marché public.

Objet : mission de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement du presbytère en accueil et d'adaptation des communs de la Commanderie d'Arville (41).

Type de marché : services.

Procédure : procédure adaptée restreinte.

Technique d'achat : sans objet.

Lieu d'exécution : Commanderie d'Arville, 41170 Couëtron-au-Perche.

Forme du marché : prestation divisée en lots : non.

Les variantes sont exigées : non.

Conditions de participation : justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat, aptitude à exercer l'activité professionnelle, liste et description succincte des conditions : se référer au règlement de la consultation.

Capacité économique et financière : liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : se référer au règlement de la consultation.

Référence professionnelle et capacité technique : liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : se référer au règlement de la consultation.

Marché réservé : non.

Réduction du nombre de candidats : non.

La consultation comporte des tranches : non.

Possibilité d'attribution sans négociation : oui.

Visite obligatoire : non.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
60 % Valeur technique de l'offre
40 % Prix des prestations / rémunération pour la mission de la maîtrise d'œuvre.

Renseignements d'ordre administratifs : auprès du pouvoir adjudicateur via son profil acheteur www.pro-marchéspublics.com
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite

Remise des candidatures : 19/01/24 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 18/12/23.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au RCS, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : <http://www.pro-marchéspublics.com>



VENTES JUDICIAIRES ET IMMOBILIÈRES

SCP RÉFÉRENS
Avocats
3, rue Paul Renouard, 41000 BLOIS
Tél. 02.54.57.21.21

VENTE AUX ENCHÈRES

Il sera procédé à la mise en vente aux enchères publiques de l'immeuble suivant :

**Commune de SELLES-SUR-CHE (41) 23, rue du Theil
UNE MAISON D'HABITATION**

Édifiée sur un terrain cadastré section AB n° 40, n° 41 et n° 42 d'une superficie de 1 692 m² comprenant un couloir d'entrée et de dégagement, une cuisine équipée, un salon avec cheminée, trois chambres, une salle de bains, WC, un garage. Terrain clôturé et haie de thuyas. Biens inoccupés.

Au tribunal Judiciaire de BLOIS (41)
Site 3 J, 15, rue du Père Brottier
**Le JEUDI 1^{er} FEVRIER 2024 à 14 heures
SUR LA MISE A PRIX DE 16 000 €**

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution en matière de saisie immobilière du tribunal judiciaire de BLOIS sous le n° 23/00009 et au cabinet de M^{me} LALOUM ALKAN, avocat à BLOIS (41). Tél. 02.54.57.21.21.

M^{me} Elette VERARD - SELARL WALTER & GARANCE
AVOCAT - 2, place Saint-Louis - 41000 BLOIS

AVIS DE MISE EN VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VILLE DE BLOIS (41)
UNE MAISON D'HABITATION,

sis 1, Petits Degrés du Château à Blois, comprenant :

- Au rez-de-chaussée : salon séjour, petit débarras attenant.
- Au 1^{er} étage : une chambre, une salle d'eau et un wc travaux.
- Grenier au-dessus - Cave, jardin clos de murs.

Pas de système de chauffage, absence de point d'eau en service.
Surface totale : 37,8 m². Surface au sol totale : 49,55 m².
L'ensemble cadastré section DN n° 412 lieu dit « 1^{er} Monnée Petits Degrés du Château », pour une contenance de 01 ares et 58 centiares.
Le bien se situe en secteur Site Patrimonial Remarquable.

Visite sur place sous contrôle de l'huissier :
le lundi 8 janvier 2024 de 14 h à 16 h.

Mise à prix : 80 000 €

La vente aura lieu au palais de justice de BLOIS,
Site 15, rue du Père-Brottier, audience des Criées,
Le JEUDI 1^{er} FEVRIER 2024 à 14 h

Le cahier des conditions de vente a été déposé au greffe du tribunal judiciaire de BLOIS, le 16 février 2023 sous le numéro de RG 22/00009 où il peut être consulté, ainsi que la dire additionnelle.
Les enchères ne peuvent être portées que par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au barreau de BLOIS.



AGGLOPOLYS

Christophe Degruelle se livre

(Photo NR, Jérôme Dutac)

PAGES 10 ET 11

LE LOIR-ET-CHER
UN LIEU, UNE HISTOIRE

Ouvrage de 160 pages

Plongez au coeur de ce beau département chargé d'histoire aux territoires très variés... Quarante histoires autour de quarante lieux, voilà de quoi éveiller notre curiosité!

Format : 110 x 140 mm

ACQUÉREMENT EN VENTE

la Nouvelle République

Jeudi 21 décembre 2023
Loir-et-Cher

la Nouvelle République

1,30 €

lanouvellerepublique.fr

Notre article...

L'humoriste Artus en janvier à Blois

sur lanr.fr

Des bûches locales pour les Fêtes

PAGE 8



Les pâtisseries de Loir-et-Cher rivalisent d'ingéniosité pour proposer les meilleures bûches de Noël. (Photo NR, Jérôme Dutac)

BLOIS

La Loire monte mais rien d'alarmant

PAGE 9



(Photo NR, Thomas Roche-Bayard)

LOIR-ET-CHER

La fin des aides aux familles ukrainiennes

PAGE 3

LOIR-ET-CHER

Loi Immigration: les députés s'expliquent

PAGES 8 ET 31



Photo NR / Jérôme Dutac

ENQUÊTE NR

ZooParc de Beauval : dans les coulisses d'un géant du tourisme

À lire dans votre journal du 26 au 30 décembre

la Nouvelle République

FOOTBALL

Romorantin parfaitement dans les clous

PAGE 25

R 27732-1221-1,30 € 41



Annonces classées

45



Commune d'Épieds-en-Beauce

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DE LA MODIFICATION DE DROIT COMMUN DU PLU D'ÉPIEDS-EN-BEAUCE

Par arrêté n° 2023-PLUHD-011 du 8 décembre 2023, le Président de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (CCVL) a prescrit l'enquête publique portant sur la modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme d'Épieds-en-Beauce, qui se déroulera pour une durée de 31 jours du 10 janvier 2024 au 9 février 2024 inclus.

Monsieur Pascal Gallon, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme Commissaire Enquêteur.

Les pièces du dossier ainsi que le registre sont déposés au siège de la Communauté de Communes situé à la mairie de Meung-sur-Loire, 32 Rue du Général de Gaulle, 45130, ainsi qu'en mairie d'Épieds-en-Beauce, 7 Place Saint Privat, 45190 Épieds-en-Beauce, pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :

- Le lundi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00, le mardi de 14h00 à 17h30, et du mercredi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 en mairie de Meung-sur-Loire.
- Lundi et vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h, le mardi et jeudi de 8h30 à 12h et le mercredi de 13h30 à 17h en mairie d'Épieds-en-Beauce. Les samedis 20 janvier et 3 février 2024 sont également ouverts de 8h30 à 12h.

Le dossier d'enquête publique est également consultable sur le site internet de la CCVL à l'adresse suivante : <https://www.ccresteduvaldeloire.fr/plu-epieds-en-beauce/> ainsi que sur deux postes informatiques disponibles dans les deux mairies.

Le public peut prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête, ou par courrier électronique à plu@dccresteduvaldeloire.fr ou les adresser par écrit à la mairie de Meung-sur-Loire, à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse postale suivante : 32 Rue du Général de Gaulle, 45130 Meung-sur-Loire. Le Commissaire Enquêteur reçoit en mairie d'Épieds-en-Beauce :

- Mercredi 10 janvier de 14h30 à 16h30
- Samedi 20 janvier de 10h à 12h
- Vendredi 9 février de 14h à 16h

À l'expiration du délai de l'enquête, le registre est clos et signé par le commissaire enquêteur. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont adressés au Président de la CCVL et peuvent être consultés par le public dans les mairies susmentionnées aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de la CCVL pendant 1 an. Le public peut demander toute information auprès du pôle développement territorial et solidarité de la CCVL, en charge de ce dossier.

227975



Commune de Tavers

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DE LA MODIFICATION DE DROIT COMMUN DU PLU DE TAVERS

Par arrêté n° 2023-PLUHD-010 du 8 décembre 2023, le Président de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (CCVL) a prescrit l'enquête publique portant sur la modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme de Tavers, qui se déroulera pour une durée de 31 jours du 10 janvier 2024 au 9 février 2024 inclus.

Monsieur Etienne Lefebvre, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme Commissaire Enquêteur.

Les pièces du dossier ainsi que le registre sont déposés au siège de la Communauté de Communes situé à la mairie de Meung-sur-Loire, 32 Rue du Général de Gaulle, 45130, ainsi qu'en mairie de Tavers 2 Avenue Jules Lemaitre, 45190 Tavers pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :

- Le lundi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00, le mardi de 14h00 à 17h30, et du mercredi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 en mairie de Meung-sur-Loire.
- Tous les matins de 9h à 12h, et les mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 16h30 en mairie de Tavers.

Le dossier d'enquête publique est également consultable sur le site internet de la CCVL à l'adresse suivante : <https://www.ccresteduvaldeloire.fr/plu-de-tavers/> ainsi que sur deux postes informatiques disponibles dans les deux mairies.

Le public peut prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête, ou par courrier électronique à plu@dccresteduvaldeloire.fr ou les adresser par écrit à la mairie de Meung-sur-Loire, à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse postale suivante : 32 Rue du Général de Gaulle, 45130 Meung-sur-Loire. Le Commissaire Enquêteur reçoit en mairie de Tavers :

- Mercredi 10 janvier de 10h00 à 12h00
- Samedi 27 janvier de 10h à 12h00
- Vendredi 9 février de 10h00 à 16h00

À l'expiration du délai de l'enquête, le registre est clos et signé par le commissaire enquêteur. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont adressés au Président de la CCVL et peuvent être consultés par le public dans les mairies susmentionnées aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de la CCVL pendant 1 an. Le public peut demander toute information auprès du pôle développement territorial et solidarité de la CCVL, en charge de ce dossier.

227976



Commune de Dry

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DE LA MODIFICATION DE DROIT COMMUN DU PLU DE DRY

Par arrêté n° 2023-PLUHD-008 du 8 décembre 2023, le Président de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (CCVL) a prescrit l'enquête publique portant sur la modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme de Dry, qui se déroulera pour une durée de 30 jours du 8 janvier 2024 au 6 février 2024 inclus.

Monsieur Michel Benoit, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme Commissaire Enquêteur.

Les pièces du dossier ainsi que le registre sont déposés au siège de la Communauté de Communes situé à la mairie de Meung-sur-Loire, 32 Rue du Général de Gaulle, 45130, ainsi qu'en mairie de Dry, 25 place de la mairie, 45370 Dry, pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :

- Le lundi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00, le mardi de 14h00 à 17h30, et du mercredi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 en mairie de Meung-sur-Loire.
- Du lundi au vendredi de 9h à 12 h 30, le mardi et vendredi de 14h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h 30 en mairie de Dry.

Le dossier d'enquête publique est également consultable sur le site internet de la CCVL à l'adresse suivante : <https://www.ccresteduvaldeloire.fr/plu-de-dry/> ainsi que sur deux postes informatiques disponibles dans les deux mairies.

Le public peut prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête, ou par courrier électronique à plu@dccresteduvaldeloire.fr ou les adresser par écrit à la mairie de Meung-sur-Loire, à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse postale suivante : 32 Rue du Général de Gaulle, 45130 Meung-sur-Loire. Le Commissaire Enquêteur reçoit en mairie de Dry :

- Le lundi 8 janvier de 9h00 à 12h00
- Le samedi 27 janvier de 10h00 à 12h00
- Le mardi 6 février de 14h00 à 17h00

À l'expiration du délai de l'enquête, le registre est clos et signé par le commissaire enquêteur. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont adressés au Président de la CCVL et peuvent être consultés par le public dans les mairies susmentionnées aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de la CCVL pendant 1 an. Le public peut demander toute information auprès du pôle développement territorial et solidarité de la CCVL, en charge de ce dossier.

227982

VENTES MOBILIÈRES ET IMMOBILIÈRES



VENTES IMMOBILIÈRES

Dans secteur résidentiel ! Charmant pavillon en duplex d'environ 79 m² habitables, comprenant 3 chambres. Garage et terrain clos de 451 m² Chauffage individuel gaz propane. DPE : Classe Énergie E - GES G - Estimation consommation annuelle d'énergie : 3 720,57 € Prix net vendeur : 77 400 € Contact : LOGEMOIRET 02.38.70.44.52. Visites individuelles sur rendez-vous téléphonique. Date limite de dépôt des offres d'achat : 22 janvier 2024. Modalité de remise des offres : mail, courrier postal, remise en main propre. Ouvert à tous selon critères de priorité du décret n°2019-1183 du 15 novembre 2019

228197

PETITES ANNONCES

Votre petite annonce par téléphone ou par mail

04.73.17.30.30

annonces.cfp@centrefrance.com

VÉHICULES

VENTE VÉHICULES LOISIRS

CHERCHÉ travaux électricité, plomberie, bardage bois, montage de chalet et abris de jardin. Travaux divers. CESU accepté. _ TÉL.06.86.81.46.25. 271426

MOBILHOMES

MOBILHOME, 8,6x3 m, super isolé, 13,250 € HT, livraison gratuite en France. _ WWW.HALLES-FORZÉENNES.COM, tél. 06.80.59.35.59. 266489

IMMOBILIER

IMMOBILIER VENTES

MAISONS

PAVILLONS VILLAS

SAINT-ELOY-LES-MINES 63, 7 pièces, cheminée, mezzanine, terrasse, DPE D, gd terrain, à la compagnie, 210.000 €, _ Tél. 07.85.00.38.35. 277406

BONNES AFFAIRES

ANTIQUITÉS BROCANTES

EMPLOIS

DEMANDES EMPLOI

DAME DE COMPAGNIE avec expériences pour personnes âgées avec voiture propose ses services, promenades, courses, rendez-vous médicaux. Secteur Orléans et alentours. CESU accepté. _ TÉL.05.27.95.85.46. 271501

ACHÈTE CHER, fourneaux, montres, bagagerie, monnaie, mobilier, etc. _ MAISON CHARLES GAUDILLAT, tél. 06.47.81.71.99. 276771

MAÇON 36 ans d'expérience, recherche travail en maçonnerie : couverture, rénovation, aménagement, démolition, ravalement, isolation, placo, finition, peinture, terrasse, carrelage, dalle, pavé, clôture, CESU accepté. _ Tél.06.84.65.94.25. 271422

POUR CLIENTS USA, mobilier, bijoux, miroir, tableaux, verres, machine à coudre, etc. _ MAISON GAUDILLAT, tél. 06.47.81.71.99. 276768

ACHÈTE TOUTES MONTRES, montre bracelet, montre gousset, montre de poche, carillon, pendule, horloge, toutes marques, automatique, mécanique, quartz, fonctionne ou non. MICHAEL H. ANTIQUAIRES ET ASSOCIÉS, tél. 06.30.33.52.28. 274394

POUR COLLECTION, vin et spiritueux, cuivre, étain, monnaie, etc. MAISON CHARLES GAUDILLAT, tél. 06.47.81.71.99. 276762

ACHÈTE A TRÈS BON PRIX bijoux or et fantaisie, chaîne, collier, broche, bracelet, gourmette, bagues, alliances, boucles d'oreilles, etc. _ MICHAEL H. ANTIQUAIRES ET ASSOCIÉS, tél. 06.30.33.52.28. 274395

RECHERCHE TRACTEURS AGRICOLES, à partir de 1970, tous états, toutes marques, même hors service. CORNELI OUP D., tél. 06.10.24.45.96, siren 751.289.349.00035. 270958

ACHÈTE CHER BIJOUX et PIÈCES DE MONNAIE, bijoux divers en or, platine ou argent, pièces de monnaie en or, argent ou de collection, or dentaire et même bijoux cassés. _ MICHAEL H. ANTIQUAIRES ET ASSOCIÉS, tél. 06.30.33.52.28. 274396

VOUS RECRUTEZ ?

CONTACTEZ NOS EXPERTS

emploi@centrefrance.com
04 73 17 31 28

Si vous écrivez en réponse à une petite annonce, n'omettez pas d'indiquer le numéro de référence

la rep.fr

Partager l'info...

LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE

Société à participation ouverte au capital de 1334.370 €

Présidente-Directrice générale, directrice de la publication : Mme Véronique ROCHETTE-GAGNEPAIN
Rédacteur en chef : M. Johnny RUSSELL

Principales actionnaires :
S.A. LA MONTAGNE au capital de 609.756,07 € - RC 856 200 159

Adresses : Direction, rédaction, administration et vente : 14, avenue des Droits-de-l'Homme - 45000 Orléans
Tél. 02.38.70.80 184000 02.38.78.79.79
- Imprimerie : CCF Les Bourdillais - 89000 Auxerre
Commission paritaire : n° 025 C 85931
ISSN : n° 0221-8750

I. - PUBLICITÉ LOCALE : CENTRE-FRANCE PUBLICITÉ, 14, avenue des Droits-de-l'Homme - 45000 Orléans :
1) Petites annonces. - Tél. 04.73.17.30.30.
2) Annonces officielles. - Tél. 04.73.17.31.22.
4) Emploi : carrières et professions. - Tél. 04.73.17.31.26.
5) Avis d'obèques. - Tél. 04.73.17.31.41.

II. - PUBLICITÉ NATIONALE : 366 SAS - 101, boulevard Muret - CS 51724 - 75771 Paris Cedex 16.
Publicité commerciale. - Tél. 01.80.48.93.66.

LE TRI + FACILE

Journal imprimé sur du papier recyclé fabriqué en France, détenteur de l'Écolabel sous le numéro FF03701, et produit à partir de fibres recyclées à hauteur de 80 % de fibres vierges issues de forêts gérées durablement. L'empreinte carbone des copies de 0,97 g par page.

92



7

Communauté de Communes des Terras du Val de Loire
Commune d'Ouzouer-le-Marché

**MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DE LA MODIFICATION
DE DROIT COMMUN DU PLU D'OUZOUER-LE-MARCHE**

Le conseil municipal de la commune d'Ouzouer-le-Marché a délibéré le 14/03/2014 et a décidé de modifier le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Ouzouer-le-Marché. Cette modification est soumise à l'enquête publique. Les documents de l'enquête sont disponibles au service de l'urbanisme de la commune d'Ouzouer-le-Marché, au 10 rue de la République, 41100 Ouzouer-le-Marché, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Les documents de l'enquête sont également disponibles en ligne sur le site internet de la commune d'Ouzouer-le-Marché : www.ouzouer-le-marche.fr. Les observations et propositions de modification doivent être envoyées au service de l'urbanisme de la commune d'Ouzouer-le-Marché, au 10 rue de la République, 41100 Ouzouer-le-Marché, avant le 15/04/2014. Les observations et propositions de modification peuvent être envoyées par courrier électronique à urbanisme@ouzouer-le-marche.fr ou par fax à [+333381221212](tel:+333381221212).



TERRES
Le territoire est notre patrimoine
Le territoire est notre avenir

28

DEPARTEMENT DU LOIR-ET CHER

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION DU PLU DE LA COMMUNE DELEGUEE D'OUZOUER-LE-MARCHE (Loir-et-Cher)

PROCES-VERBAL DE SYNTHESE

Enquête publique du 8 janvier 2024 au 7 février 2024

Ordonnance du Tribunal Administratif d'ORLÉANS n° E23000171/45 du 25 octobre 2023.

Arrêté de Monsieur le Président de la Communauté de communes
des Terres du Val de Loire du 8 décembre 2023.

Février 2024.

L'enquête publique s'est régulièrement déroulée en mairie d'OUZOUER-LE-MARCHE du **8 janvier 2024 au 7 février 2024**.

Le dossier a été consultable en mairie d'OUZOUER-LE-MARCHE mais également au siège de la communauté de communes à MEUNG-SUR-LOIRE .Un registre a été mis à disposition du public sur chacun des deux sites.

La soussignée Commissaire enquêteur a tenu 3 permanences :

- Le lundi 8 janvier 2024 de 14h30 à 16h30
- Le vendredi 26 janvier 2024 de 15h30 à 17h30
- Le mercredi 7 février 2024 de 14h à 16h

L'accueil en mairie d'OUZOUER-LE-MARCHE a été conforme aux exigences de cette enquête, avec mise à disposition pour les permanences de la salle du conseil municipal, adaptée à la réception du public.

Les services municipaux ont été efficaces dans la réception du public et dans le suivi du dossier.

Madame Hélène KWIEK, chargée de projets urbanisme à la communauté de communes des Terres du Val de Loire, a assuré le suivi des dossiers d'enquête.

En dehors des permanences, deux personnes ont consulté le dossier à la mairie d'Ouzouer-le-Marché et aucune à Meung-sur-Loire.

Trois personnes ont fréquenté les permanences à d'Ouzouer-le-Marché sans déposer de requête sur le registre.

C'est ainsi que j'ai pu constater qu'il n'y a pas de réelle opposition au projet de modification du PLU d'Ouzouer-le-Marché.

I - OBSERVATIONS ECRITES DU PUBLIC RECUEILLIES SUR LES REGISTRES D'ENQUÊTE PENDANT L'ENQUÊTE

Aucune requête n'a été portée sur les deux registres d'enquête tenus à disposition du public sur les deux sites de la mairie d'Ouzouer-le-Marché et de la communauté de communes des Terres du Val de Loire à Meung-sur-Loire.

II – AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES

La mission régionale d'autorité environnementale Centre Val de Loire s'est prononcée sur le projet de modification de PLU par un avis en date du 28 septembre 2023.

La MRAE considère que la modification n°1 du PLU de la commune d'Ouzouer-le-Marché n'est pas susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement et sur la santé humaine et qu'il n'est donc pas nécessaire de la soumettre à évaluation environnementale

Les personnes publiques associées (PPA) qui ont répondu à la saisine de la Communauté de communes des Terres du Val de Loire sur le projet de modification du PLU d'Ouzouer-le-Marché et ont donné leur avis sont :

- La Commission départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF).
- La Direction des départementale des territoires du 41 (DDT 41).
- La communauté de communes de Beauce Loirétaine
- La commune de Saint-Léonard-en-Beauce
- La CCI du Loir et Cher
- Orléans Métropole
- Le CNPF

PPA	Date	Avis
CDPENAF	31/20/2023	Considère son avis comme non requis
DDT 41	20 07/2023	Avis favorable. sous réserve de la prise en compte des éventuels risques technologiques résultant du changement de zonage UI vers les zonages Ube et UB
COM de COM Beauce Loirétaine	23/06/2023	Avis favorable sans réserve
SAINT LEONARD EN BEAUCE	15/06/2023	Avis favorable
CCI 41	10/07/2023	Avis favorable
ORLEANS METROPOLE	23/06/2023	Pas de remarque particulière
CNPF	31/05/2023	Ne se considère pas compétent pour se prononcer

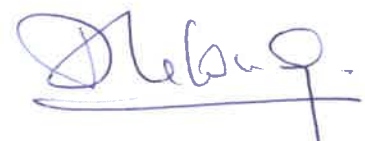
La commissaire enquêteur demande à Monsieur le Président de la Communauté de communes des Terres du Val de Loire de s'engager à respecter les réserves émises par la DDT 41.

III - QUESTION DU COMMISSAIRE ENQUETEUR AU RESPONSABLE DU PROJET.

La commissaire enquêteur n'a pas de question à poser au porteur de projet.

Fait à la Chapelle-Saint-Mesmin, le 12 février 2024

La Commissaire Enquêteur,
Danièle LELONG





**Madame LELONG Danièle,
Commissaire Enquêteur**

Meung sur Loire, le 27 février 2024

Chrono : 043 - 2024

Objet : PV Enquête publique – Modification de droit commun du PLU d'Ouzouer-le-Marché

Madame le Commissaire Enquêteur,

La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire a bien reçu votre procès-verbal de synthèse dans le cadre de l'enquête publique relative à la Modification de Droit Commun du Plan Local d'Urbanisme de la Commune d'Ouzouer-le-Marché.

Je vous informe que la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire n'a pas d'observations complémentaires à apporter. La Communauté de Communes délibèrera prochainement en prenant en compte votre rapport et les différents avis des Personnes Publiques Associées dont l'avis favorable avec réserves de la DDT 41.

Dans l'attente de votre rapport définitif, je vous prie de croire, Madame le Commissaire Enquêteur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean Pierre DURAND



Président de la Communauté de Communes des Terres du
Val de Loire